



HAL
open science

LE PROBLÈME DES CONFLITS PERSPECTIFS ET SA REVANCHE

Alexandre Billon

► **To cite this version:**

Alexandre Billon. LE PROBLÈME DES CONFLITS PERSPECTIFS ET SA REVANCHE. VRIN.
Perspectivismes métaphysiques, 2023, 978-2-7116-3127-8. hal-04272768

HAL Id: hal-04272768

<https://hal.science/hal-04272768>

Submitted on 6 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PROBLÈME DES CONFLITS PERSPECTIFS ET SA REVANCHE

Alexandre Billon

Introduction

Comment réagir lorsque deux personnes jugent d'un sujet de manière contradictoire, mais qu'il ne semble pas possible de donner tort à aucun des deux ? Dans cet article, je défends l'idée que le relativisme apparaît comme une solution plausible à ce problème de « conflit perspectif » et que cela constitue l'un des meilleurs arguments pour la vérité de cette doctrine. Je distingue bien le relativisme du contextualisme avec lequel il est souvent confondu. Je distingue aussi des variantes sémantiques et ontologiques de ces thèses ainsi que plusieurs versions du relativisme ontologique qui ne doivent pas être assimilées : le perspectivisme, le fragmentalisme et le polycosmisme. Enfin, je montre que le relativisme, tel qu'il est ordinairement présenté, s'expose à une nouvelle forme du problème des conflits perspectifs, que j'appelle « la revanche du problème des conflits perspectifs ». Pour éviter ce problème, le relativisme doit être selon moi assorti d'une épistémologie subjectiviste.

1. Le problème des conflits perspectifs

César dit que la traversée du Rubicon est un événement présent ; je dis que c'est un événement passé. Christian dit que la polygamie est moralement répréhensible ; Maurice dit qu'elle n'est pas moralement répréhensible. Jean dit que la tour Eiffel se trouve à droite ; Pierre, qui me fait face à l'autre bout du Champ-de-Mars, dit qu'elle se trouve à gauche. Je dis que les épinards sont un plat délicieux ; Pierre dit qu'ils sont infects et en tout cas, certainement pas délicieux. Je dis que c'est du sang (pointant vers une flaque au pied d'un animal agonisant) ; les jaguars diraient, paraît-il, s'ils en avaient la possibilité, que c'est de la bière de maïs fermentée (Viveiros de Castro, 2006). Le relativisme est motivé par des situations comme celles-ci, des situations où l'on a envie de dire à la fois qu'il y a :

[1] Un conflit entre deux points de vue : il y a deux contextes tels qu'un sujet dans le premier contexte jugerait systématiquement « x est P » et un sujet dans le second jugerait systématiquement quelque chose qui est en conflit avec « x est P », par exemple « x n'est pas P »¹.

[2] Une correction des points de vue : on doit donner raison à l'un des points de vue au moins.

¹ Le contexte, tel qu'on l'entend ici, n'est qu'un ensemble de paramètres dont les jugements dépendent. Il n'a pas besoin d'être effectivement occupé par un sujet produisant un jugement, ni même de pouvoir être occupé par un tel sujet (on peut par exemple considérer le contexte du jaguar même si nous ne pourrions pas réellement être à sa place et si un jaguar ne pouvait pas produire un jugement proprement dit).

[3] Une exigence d'impartialité : on ne peut pas donner raison à un point de vue plutôt qu'à l'autre.

De telles situations, que l'on appellera des situations de « conflit perspectif » sont problématiques puisqu'il semble impossible d'accepter à la fois [1], [2] et [3] : leur conjonction implique une contradiction, à savoir que « x est P » et « x n'est pas P ». Le plus tentant, pour éviter ce problème, serait évidemment de rejeter l'exigence d'impartialité [3], mais je vais supposer ici que cette « option partielle » n'est pas disponible.

Avant de présenter les solutions à ce problème des conflits perspectifs, et d'expliquer comment le relativisme se distingue parmi celles-ci, j'aimerais dire quelques mots sur les contextes dans lesquels ce problème a été discuté récemment. S'ils se recoupent parfois, ces contextes sont bien distincts et cette distinction explique en partie l'absence d'un vocabulaire et d'un cadre conceptuel unifiés chez les relativistes contemporains.

Les conflits perspectifs moraux ont constitué une pierre de touche importante de la méta-éthique (l'étude des présupposés métaphysiques, épistémologiques et sémantiques de la morale) à la fin du siècle dernier. Mackie (1977) s'est ainsi appuyé de manière décisive sur ces conflits pour défendre une forme d'antiréalisme moral. Williams (1985) y a quant à lui vu un argument pour une forme de relativisme qu'il nomma « non objectivisme ».

Plus récemment, les conflits perspectifs temporels, qui constituent une version du paradoxe de MacTaggart (cf. Bourgeois-Gironde 2000 pour une traduction française), ont donné lieu à une discussion très féconde et influente sur la métaphysique du temps par le grand métaphysicien contemporain américain Kit Fine (2005). Celui-ci a noté, à la suite de Prior (1968) le parallèle entre les problèmes posés par les perspectives temporelles (concernant le présent et les autres temps) et les perspectives égocentriques (concernant le sujet « au centre du monde » et les autres sujets) ou modales (concernant le monde actuel et les autres mondes possibles), et il a élargi les considérations de MacTaggart sur le temps à des questions concernant la métaphysique modale et la « métaphysique égocentrique » (la réalité du je et l'orientation du monde par un sujet), rejoignant ainsi des questions classiques relatives à l'actualisme (l'idée que seul le monde actuel est réel) et au solipsisme.

En philosophie du langage, le problème des conflits perspectifs a donné lieu à une vaste littérature à propos des « désaccords sans faute », littérature qui a assez largement réhabilité une forme de relativisme quant à la vérité de certains énoncés comme les énoncés de goût (McFarlane (2007, 2014), Kölbel (2008))².

De manière peut-être plus confidentielle, la question des conflits perspectifs est aussi apparue dans la superbe discussion du solipsisme de Valberg (2007), elle-même inspirée par Wittgenstein, et ainsi, indirectement, par Schopenhauer, discussion qui a inspiré la discussion de l'identité personnelle de Johnston (2010, cf. en particulier p. 176-178) et le « présentisme égocentrique » de Hare (2009). Cette question des conflits perspectifs se trouve, enfin, à

² J'ai fait appel au relativisme sémantique à la McFarlane pour résoudre le paradoxe du menteur, l'idée étant que celui-ci dépend du conflit entre un contexte argumentatif où l'on dispose d'un argument pour la vérité de « cette phrase est fautive » et un autre où l'on a un argument tout aussi convaincant pour la fausseté de cette même phrase (Billon, 2012).

l'arrière-plan de l'étude magistrale de Moore (2000) sur la notion de perspective et la cohérence de l'idéalisme transcendantal.

Ce tour d'horizon ne serait cependant pas complet sans la mention de Nelson Goodman. Le dernier chapitre de son *Manières de faire des mondes* constitue à mon sens l'une des discussions les plus générales, les plus explicites et les plus claires du problème des conflits perspectifs et de sa solution relativiste (Goodman, 1978).

2. *Renoncer à la correction : les solutions expressivistes, antiréalistes et sceptiques*

Venons-en maintenant aux solutions au problème des conflits perspectifs (je rappelle qu'on ne s'intéresse qu'aux solutions impartiales, lesquelles acceptent [3]). Devant un tel conflit, on peut souhaiter renoncer à [2], et affirmer qu'on ne peut donner raison à *aucun* des points de vue. Un expressiviste quant à la morale dira par exemple qu'il n'y a pas de vérité morale et que les jugements de Christian et de Maurice ne font qu'exprimer un sentiment vis-à-vis de la polygamie, lequel ne peut pas être évalué comme vrai ou faux. Il pourra par ailleurs justifier sa thèse sémantique, expressiviste, par une thèse ontologique, antiréaliste, selon laquelle il n'y a pas de faits moraux.

Un sceptique quant à la morale admettra qu'il y a peut-être des vérités dans ce domaine, mais niera qu'on puisse les connaître, et par conséquent qu'on puisse donner raison à Christian ou à Maurice. Cette solution sceptique au problème du conflit des perspectives a récemment connu un regain d'intérêt par le biais de la discussion du problème pyrrhonien des « désaccords de pairs » (le désaccord de deux chercheurs également informés et compétents est-il une bonne raison, pour eux, de suspendre leur jugement sur le sujet de leur dispute ?, cf. par ex. Feldman (2003, 2006)).

3. *Renoncer au conflit : les solutions contextualistes*

Si l'on conserve la correction [2], on pourra chercher à résoudre les problèmes de conflits perspectifs en rejetant [1], c'est-à-dire en affirmant que le conflit entre les deux points de vue n'est qu'apparent. Ainsi, lorsque je dis que les épinards sont un plat délicieux tandis que Pierre dit qu'ils ne sont pas délicieux, on peut prétendre que nous ne voulons pas dire la même chose par « délicieux ». Le sens du mot « délicieux » varierait en fonction du contexte, de telle sorte que lorsque je dis « délicieux », je signifie quelque chose comme « délicieux pour moi, AB ou des critères de goût comme les miens », tandis que Pierre signifie quelque chose comme « délicieux pour Pierre, ou des critères de goût comme les siens ». Un tel *contextualisme sémantique* peut être assorti d'un contextualisme ontologique affirmant que les propriétés ou les faits gustatifs sont *définis en relation à un contexte*. La propriété désignée par mon usage de « délicieux » serait ainsi (sommairement) la propriété d'être en accord avec mes critères de goût. Le contextualisme ontologique est une option populaire en (méta)métaphysique : je pense par

exemple à la position des carnapiens (Carnap 1947), souvent désignée comme une forme de pluralisme métaphysique (cf. Billon et Vellozzo 2022).

Le contextualisme est une option populaire pour résoudre les conflits perspectifs touchant aux jugements de goût ou aux jugements esthétiques. C'est aussi une option populaire pour résoudre les conflits touchants aux jugements temporels (« la traversée du Rubicon est/n'est pas un événement présent ») ou aux jugements égocentriques (« la tour Eiffel est/n'est pas à gauche »). Le contextualisme ontologique à propos des jugements temporels est affublé, depuis les écrits de MacTaggart, du nom de « théorie B du temps ». Ce contextualisme temporel prétend que le présent n'est pas une propriété intrinsèque de certains événements, qui les distinguent ontologiquement des autres, mais simplement la propriété relationnelle d'arriver en même temps qu'un jugement les concernant : dire que la traversée du Rubicon est un événement présent, reviendrait à dire qu'il a la propriété d'être simultané avec ce jugement (il s'agit d'une conception que l'on peut dire aussi « éternaliste » puisqu'elle semble ne privilégier aucun instant, ou encore « statique », puisqu'elle semble devoir nier la réalité du passage du temps, cf. Mellor 1998).

4. *Maintenir correction et conflit : la solution relativiste*

Ces deux résolutions des conflits perspectifs, qui renoncent respectivement à la correction et au conflit, sont généralement peu satisfaisantes, car il est difficile, dans un certain nombre de cas au moins, de se défaire de l'idée qu'*il y a bien un conflit entre deux points de vue pourtant corrects*. On peut songer, par exemple aux jugements de goût ou aux jugements esthétiques qui semblent donner lieu à de réels désaccords, mais aussi aux jugements temporels. Lorsque je perçois le défilé des gilets jaunes comme il entre sur la place de la République, phénoménologiquement, celui-ci ne me paraît pas présent *pour moi*, ou présent *en relation au 15 janvier 2020*, il me paraît présent *tout court*. Et le jugement temporel que j'appuie sur cette expérience perceptive affirme que le défilé est présent tout court lui aussi, pas présent relativement à la date d'aujourd'hui. Mais si cela est vrai, alors il faut dire que ce jugement est bien en conflit avec des points de vue passés ou futurs sur le même événement.

Le relativisme constitue précisément une manière de résoudre les conflits perspectifs *sans renoncer à l'idée que les jugements en présence sont non seulement corrects tous les deux, mais bel et bien en conflit*. Le relativiste sémantique pour les jugements de goût affirmera ainsi que nous signifions bien la même chose, vous et moi, par « délicieux » – nous signifions quelque chose comme « délicieux tout court » quel que soit le contexte dans lequel nous utilisons ce terme – mais que la vérité de nos jugements est relative au contexte dans lequel nous les évaluons. Ainsi, mon jugement « les épinards sont un plat délicieux » contredirait votre jugement « les épinards ne sont pas un plat délicieux » ; mais depuis le contexte où je me trouve, contexte qui inclut mes critères gustatifs, mon jugement serait vrai et le vôtre serait faux. Depuis le contexte où vous vous trouvez, ce serait exactement l'inverse.

Un tel relativisme sémantique a récemment été défendu par le philosophe du langage John MacFarlane à propos non seulement des jugements de goût, mais aussi des jugements portant sur la connaissance, sur la modalité épistémique (« (pour autant que je sache,) Pierre doit arriver demain ») et les futurs contingents (« il y aura une bataille navale demain »)³. Le relativisme sémantique peut être accompagné d'un relativisme ontologique, lequel affirme que non seulement la vérité des jugements conflictuels est relative au contexte où ils sont évalués, mais que les faits que ces jugements désignent eux-mêmes ne sont le cas, ou, pour utiliser un anglicisme commode que je vais m'autoriser, « n'obtiennent », que relativement à certains contextes. Un relativiste ontologique pour le goût dira ainsi que le plat d'épinards exemplifie la propriété d'être (intrinsèquement) délicieux, mais qu'il ne l'exemplifie que relativement à certains contextes évaluatifs. Un contextualiste ontologique dira par contre que le plat d'épinard exemplifie les propriétés relationnelles d'être délicieux pour certains contextes (par exemple, le mien) et non délicieux pour d'autres (par exemple, le vôtre).

Il faut ici souligner deux points très importants. En premier lieu, il est possible d'être relativiste de manière locale, restreinte, plutôt qu'universelle. MacFarlane est par exemple relativiste pour les jugements de goût, les jugements portant sur les futurs contingents et la modalité épistémique : cela n'implique aucunement qu'il doive être relativiste quant à d'autres domaines, par exemple en ce qui concerne les jugements mathématiques ou physiques. Nelson Goodman est de son côté un relativiste universel, à l'instar de bien des philosophes postmodernes et de certains textes de Nietzsche.

En second lieu, on peut être un relativiste et même un relativiste ontologique sans supposer que les faits dont « l'obtention » est relative à un contexte sont, d'une certaine manière, constitués ou construits par un sujet dans ce contexte. Pour le dire autrement, on peut être relativiste quant à un certain domaine tout en étant réaliste plutôt que constructiviste ou idéaliste quant à ce domaine. Le métaphysicien Kit Fine défend ainsi une forme de relativisme ontologique quant aux faits temporels qui est explicitement réaliste quant à ces faits.

Ces deux points sont liés, dans la mesure où il est difficile d'être à la fois un relativiste universel et un réaliste. Le relativiste réaliste semble en effet avoir besoin d'affirmer *catégoriquement* que l'obtention de certains faits ou l'exemplification de certaines propriétés est relative à un contexte : il s'agit pour lui d'une vérité ou d'un fait absolu, d'un fait pour ainsi dire constitutif de la réalité métaphysique. Mais le relativiste universel ne peut pas affirmer une telle chose catégoriquement : à cause de son universalité, sa philosophie relativiste ne vaut pas absolument ; elle est elle-même relative. Ce point est particulièrement explicite chez Nelson Goodman qui admet, conformément à son relativisme universel, que sa philosophie relativiste est erronée relativement à certains contextes. Dans ses termes, il y a une multiplicité de mondes, mais il faut ajouter qu'il y a un monde, ou peut-être devrait-on dire un méta-monde, dans lequel ce n'est pas le cas. L'idée même d'une réalité métaphysique semble incompatible avec un tel relativisme universel.

³ En philosophie du langage, le problème des conflits perspectifs est généralement désigné comme celui des « désaccords sans faute ».

5. *La variété des relativismes ontologiques : perspectivisme, polycosmisme, fragmentalisme*

À partir de maintenant, nous allons nous focaliser sur le relativisme ontologique, qu'il soit réaliste ou constructiviste. J'ai dit que pour le relativiste ontologique l'exemplification de certaines propriétés, et plus généralement l'obtention de certains faits est relative à un contexte. Il y a plusieurs manières de comprendre cela. La manière la plus simple consiste à supposer l'existence de « perspectives évaluatives » associées aux contextes conflictuels. Ces perspectives seront comme différentes dimensions de la réalité, dimensions vis-à-vis desquelles cette dernière varie. On peut appeler « perspectiviste » cette interprétation du relativisme ontologique. Le perspectivisme est assez naturel dans le cas temporel. Si je veux affirmer que le caractère présent est bien une propriété intrinsèque de certains événements et que César et moi avons tous deux raison en ce qui concerne le caractère présent de la traversée du Rubicon, on pourra par exemple affirmer qu'il existe en plus de la somme des événements du monde une série d'instantants qui sont autant de perspectives temporelles sur ces événements. Relativement à la perspective présente ? la traversée du Rubicon est passée, mais ce n'est pas le cas relativement à la perspective de César franchissant ce fleuve.

Kit Fine (2005) a remarqué qu'il existait une autre interprétation du relativisme, déjà proposée, d'ailleurs, par Nelson Goodman. Plutôt que de supposer la réalité de différentes perspectives conflictuelles sur un monde unifié et unique, on peut avancer qu'il existe plusieurs mondes conflictuels ou un monde divisé en plusieurs fragments conflictuels. Kit Fine parle de « fragmentalisme » dans les deux cas, mais il me semble plus judicieux de parler de « polycosmisme » ou « théorie multimonde » dans le premier cas et de conserver « fragmentalisme » pour le second cas. Tandis que pour le perspectiviste, le problème du conflit perspectif est résolu par le fait que « x est P » et « x n'est pas P » n'obtiennent pas relativement à la même perspective, pour le polycosmiste ou le fragmentaliste, il est résolu par le fait que ces deux faits n'obtiennent pas dans le même monde et le même fragment du monde. Comme y insiste Lipman (2015), le polycosmiste et le fragmentaliste doivent, de manière décisive, se doter d'une logique non classique qui empêche de déduire la contradiction « x est P et non P » du fait que « x est P » (dans un monde ou un fragment) et « x n'est pas P » (dans un autre monde ou fragment).

En comparaison avec le perspectivisme, le fragmentalisme et le polycosmisme ont l'avantage d'être plus économes ontologiquement, puisqu'ils n'ajoutent pas des perspectives évaluatives à l'ensemble de ce qui existe. C'est l'une des raisons pour lesquelles Kit Fine défend une interprétation fragmentaliste du relativisme ontologique et, il me semble, l'une des raisons pour lesquelles Nelson Goodman en défend une interprétation polycosmique. Il faut bien comprendre, cependant, que ces deux interprétations ont elles aussi un coût. Si, par exemple, Christian et Maurice n'habitent pas le même monde, alors, il faut admettre qu'ils ne parlent littéralement pas de la même chose lorsqu'ils décrivent le monde qui les environne, et en particulier lorsqu'ils parlent de ce qui, dans ce monde, est bien ou mal.

6. *La revanche des conflits perspectifs*

Je voudrais dans cette partie présenter ce qui me semble être un problème majeur du relativisme ontologique, problème qui ne peut être résolu sans que celui-ci soit assorti d'une épistémologie elle-même perspectiviste ou « subjectiviste ».

J'ai insisté sur le fait qu'il fallait bien distinguer la solution relativiste au problème des conflits perspectifs de toute forme de contextualisme. Le relativiste se définit en effet par le fait que, contrairement au contextualiste, il prend au sérieux l'idée que les points de vue opposés qui donnent lieu au problème des conflits perspectifs sont bien réellement en conflit. Si l'on nomme C1 et C2 les deux contextes à l'origine de notre conflit perspectif, alors le contextualiste affirme que x est seulement P-pour-C1 (ou -en-relation-à-C1) et non P-pour-C2 de sorte que le conflit n'était qu'apparent. Le relativiste, mais pas contextualiste, peut affirmer que x est intrinsèquement P et pas seulement P-pour-C1. Si l'on prend un peu de recul cependant, pour décrire la solution que celui-ci propose, on peut légitimement se demander s'il ne se paye pas de mot. Il semble en effet devoir affirmer – et c'est ainsi que nous l'avons présenté – que x n'a P intrinsèquement que relativement à C1 (et pas relativement à C2). Cela pose deux problèmes. Tout d'abord, il semble ainsi faire disparaître le conflit auquel il tenait tant puisque les propriétés contradictoires ne sont possédées par notre objet x que relativement à des contextes différents C1 et C2. Plus profondément, on peut se demander si entre « posséder, relativement à C1 seulement, une propriété intrinsèque P » et « posséder absolument une propriété relationnelle P-pour-C1 », il y a plus de différence qu'entre un bonnet blanc et un blanc bonnet ou un gros chat et un GROS CHAT. Cette objection prétend ainsi qu'entre le relativisme et le contextualisme il n'y a qu'une différence de mots, et pas de différence substantielle. Elle prétend que les deux sont, pour ainsi dire, des « variantes notationnelles » l'une de l'autre.

Cette objection peut être rendue plus concrète si l'on souligne que pour chaque propriété intrinsèque possédée relativement à un contexte C on peut définir une propriété relationnelle pour C, mais possédée absolument (et vice-versa), et qu'il est difficile de voir ce qui pourra interdire de préférer l'attribution d'une de ces deux propriétés plutôt que celle de sa concurrente.

Face à cette objection, le relativiste peut renoncer, lorsqu'il prend du recul et détaille sa théorie, à expliciter la relativisation à un contexte. Plutôt que de dire que x possède la propriété intrinsèque P relativement à C1 et pas relativement à C2, il affirmera simplement d'un côté que x est intrinsèquement P et de l'autre qu'il ne l'est pas. Cette réponse pêche cependant par le fait qu'elle semble tout à fait *ad hoc* : qu'est-ce qui justifie que le relativiste omette en présentant sa théorie, la relativisation qui est au cœur de sa théorie ? Par ailleurs, elle semble exposer le relativiste à des incohérences qu'il prétendait éviter, puisque si l'on peut affirmer que x est P et affirmer qu'il n'est pas P (sans considération de contexte), il semble qu'on pourra affirmer que x est P et non P. Pour éviter cette conclusion, il pourra tâcher de favoriser le contexte dans lequel il se trouve, disons C1, en affirmant seulement que x est intrinsèquement P tout court, et que x n'est pas intrinsèquement P, mais relativement au contexte C2 seulement. Cela lui permettra par

ailleurs d'échapper également à l'objection du caractère *ad hoc* : il dit que x est intrinsèquement P *simpliciter* et pas non-P *simpliciter* pour la bonne raison que c'est ce qui apparaît de son contexte et qu'il privilégie le point de vue associé à celui-ci. Mais alors, évidemment, il aura renoncé à toute impartialité. Le relativiste semble ainsi confronté à un trilemme impossible entre l'incohérence (et le caractère *ad hoc*), la partialité et le renoncement contextualiste au conflit, trilemme qui doit rappeler immanquablement le problème des conflits perspectifs qu'il se proposait de résoudre, et qui peut, à vrai dire, être considéré comme la revanche de celui-ci. Le relativisme ne semble pas nous avoir bien avancé.

7. Une solution subjectiviste

Je ne suis pas le premier à mettre le doigt sur cette revanche du problème des conflits perspectifs. Celle-ci a été évoquée, en passant, dans un contexte légèrement différent par Merlo (2013, p. 252). Elle préside aussi, il me semble, de manière plus ou moins explicite, à une bonne partie des discussions contemporaines sur le conflit des perspectives et la cohérence du relativisme. Elle explique que plusieurs philosophes ayant considéré le problème des conflits perspectifs dans les cas égocentriques ou temporels aient opté pour des conclusions partiales envers le présent (présentistes), ou même partiales envers eux-mêmes (solipsistes) (Hare 2009, Merlo 2016), ou alors qu'ils aient défendu des logiques non classiques à même d'exorciser les contradictions inévitables en empêchant que l'on puisse en déduire tout et n'importe quoi (à la manière de Priest (1996), et de certaines suggestions de Fine (2005)). Aucune de ces manœuvres ne permet cependant d'apporter une solution satisfaisante à la revanche du problème des conflits perspectifs. La première a le tort d'être partielle. Quant à la seconde, même si elle va dans la bonne direction, elle ne répond pas à l'accusation de caractère *ad hoc* : elle ne semble pas pouvoir justifier le refus d'explicitement la relativisation qui est au cœur de la théorie relativiste autrement que par le souci d'éviter d'être confronté à la revanche du problème des conflits perspectifs, et d'être assimilable, *in fine*, à une forme de contextualisme qui néglige la dimension véritablement conflictuelle des conflits perspectifs.

Il n'y a, à mon sens, qu'une seule manière d'éviter la revanche du problème des conflits perspectifs. C'est d'assortir le relativisme auquel ce problème mène d'une méta-métaphysique, ou plus précisément d'une épistémologie de la métaphysique, subjectiviste. Je m'explique. Au sens où je l'entends, un jugement est plus objectif (et donc moins subjectif) qu'un autre s'il dépend moins du contexte que lui, que ce soit dans sa formulation ou son contenu. Notons, avant de donner des exemples, que l'objectivité telle que je l'ai définie admet des degrés, il ne s'agit pas d'une notion binaire.

- Mon jugement « je mesure 1,80 m » est moins objectif que : « AB mesure 1,80 m », dans la mesure où je suis le seul à pouvoir légitimement utiliser ce jugement pour signifier que AB mesure 1,80 m, mais n'importe qui peut utiliser le second jugement pour exprimer le même fait. Si par ailleurs il y a des *faits égocentriques*, c'est-à-dire des faits qui correspondent à mon usage de la première personne et à mon impression que le monde

est centré sur moi, le fait que je mesure 1,80 est différent du fait que AB mesure 1,80 m et je suis le seul à pouvoir le connaître.

- Mes jugements sur mes expériences justifiés par introspection seront, de la même manière, moins objectifs que mes jugements sur mes expériences justifiés par mon observation dans un miroir (imaginez que je puisse déceler ma douleur à la fois par introspection et par l'observation de mon visage atrocement contracté dans le miroir). Je suis en effet le seul à avoir un accès introspectif à mes propres états mentaux tandis que n'importe qui peut m'observer de l'extérieur comme je m'observe dans un miroir.

C'est en ce sens du terme « objectif », notons-le, que la science s'efforce d'être objective : elle s'efforce à juger le monde d'une manière qui dépend le moins possible du contexte et permet ainsi d'arriver à un consensus d'experts (Oreske 2020). Idéalement, les jugements scientifiques devraient pouvoir être endossés par n'importe quel être rationnel (susceptible d'enquêter suffisamment longtemps).

On peut aussi remarquer que le fait de prendre du recul sur une situation permet toujours de parvenir à un jugement plus objectif. Le désaccord entre Christian et Maurice sur la polygamie suggère que leurs jugements ne sont pas tout à fait objectifs. En prenant du recul, ils peuvent cependant tous deux convenir non pas que la polygamie est bonne ou mauvaise, mais qu'elle est mauvaise selon Christian, et bonne selon Maurice. Ce dernier jugement est plus objectif que celui qui les opposait. On peut parler d'« ascension objective » pour désigner cette prise de recul qui mène d'un jugement subjectif à un jugement plus objectif.

Une épistémologie de la métaphysique subjectiviste, c'est une épistémologie qui affirme que si l'on veut connaître la réalité métaphysique du monde, par opposition à ses apparences, il faut se méfier des jugements les plus objectifs, et s'en remettre, généralement à des jugements très subjectifs. Une telle épistémologie peut être justifiée facilement en affirmant que je connais mieux la nature réelle de certaines choses quand je suis en contact avec elle que lorsque je m'éloigne d'elle, mais que la nécessité de ce contact rend alors mes jugements les plus perspicaces subjectifs⁴. Or, et c'est le point décisif, ce subjectivisme permet d'éviter la revanche du problème des conflits perspectifs en affirmant simplement que même s'il est vrai que, lorsqu'on prend du recul, le relativisme et le contextualisme peuvent sembler équivalents, cette prise de recul, cette ascension objective, est tout simplement trompeuse.

L'épistémologie subjectiviste se marie du reste très bien avec le relativisme : elle permet d'expliquer facilement pourquoi les points de vue conflictuels peuvent être tous les deux corrects même s'ils sont en conflit. Ils sont en conflit parce qu'ils sont subjectifs, et dépendent du contexte. Et ils sont corrects tous les deux, pour le subjectiviste, précisément parce qu'ils sont subjectifs et dépendent d'une forme de contact avec leur objet. Assez curieusement, cependant, les auteurs anglo-saxons qui ont considéré le problème des conflits perspectifs, et même ceux qui ont défendu une forme de relativisme, n'ont pas généralement considéré et encore moins défendu une épistémologie de la métaphysique subjectiviste. Le traitement de la morale par Bernard

⁴ Je défends ce point plus précisément ailleurs (Billon, 2018, 2023). La théorie féministe du point de vue défend une forme de subjectivisme sur des bases toutes autres (Harding, 2004).

Williams (1985, 1982) – je pense notamment à sa critique du système de la morale – constitue, à ma connaissance, la seule exception. Réciproquement, les philosophes qui, comme Thomas Nagel (1993), ont travaillé sur le subjectivisme, n'ont pas explicitement considéré le problème des conflits perspectifs ou le relativisme (Thomas Nagel s'est focalisé sur l'opposition entre point de vue subjectif et point de vue objectif plutôt que sur les conflits qui peuvent exister entre différents points de vue subjectifs).

8. *Problèmes et perspectives*

L'épistémologie subjectiviste permet, je pense, de stabiliser le relativisme en le mettant à l'abri de la revanche des conflits perspectifs. Je n'en ai présenté, cependant, qu'une ébauche. Le relativiste qui s'appuie sur une épistémologie subjectiviste est confronté à d'importants défis. Il doit en particulier expliquer comment il peut prendre en compte l'exigence d'impartialité, ou même simplement être sensible à cette exigence, tout en étant subjectiviste. Il doit, pour le dire autrement, expliquer comment il peut transcender son petit point de vue subjectif personnel sans s'en remettre à l'objectivité.

De la même manière, le partisan d'une épistémologie subjectiviste en métaphysique doit pouvoir montrer qu'il n'aboutit pas à une conception du monde problématique, par exemple une conception du monde incompatible avec le verdict de nos meilleures sciences, ou une conception du monde tout simplement trop peu plausible.

Répondre à ces défis sortirait largement du cadre de cet article. Je m'y attelle dans un livre à paraître prochainement, qui défend une métaphysique radicalement subjectiviste, relativiste et réaliste (Billon, 2023). J'y montre en particulier que celle-ci peut prendre en compte facilement et de manière impartiale les points de vue d'autrui, et qu'elle permet de résoudre un grand nombre de problèmes classiques de la métaphysique.

Références

Billon, A. et Vellozzo, P., « What is the point of persistent disputes », à paraître dans *Dialectica* fin 2022.

Billon, A., *Tout près des choses : traité de métaphysique à l'air libre*. À paraître chez Elliot en 2023.

—, « Perspective », in Maxime Kristanek (éd.) : *L'encyclopédie Philosophique*, 2018,

URL : <https://encyclo-philo.fr/perspective-a>.

—, « My own truth », in S. Rahman, G. Primiero et M. Marion (eds.), *The Realism-Antirealism Debate in the Age of Alternative Logics*, Dordrecht, Springer, 2012, p. 25-45.

Bourgeois-Gironde, S., *McTaggart, Temps, éternité, Immortalité : suivi de, Trois Essais de John McTaggart*, Paris, Éditions de l'éclat, 2000.

Carnap, R., « Empiricism, Semantics, and Ontology », in *Meaning and Necessity: A Study in Semantics and Modal Logic*, Chicago, University of Chicago Press, 1947.

Feldman, R., *Epistemology. Foundations of Philosophy Series*, Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall, 2003.

—, « Epistemological Puzzles about Disagreement », in S. Hetherington (ed.), *Epistemology Futures*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 216-236.

Fine, K., « Tense and Reality », in *Modality and Tense*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 261-320.

Harding, S., (ed.) *The Feminist Standpoint Theory Reader*, New York and London, Routledge, 2004.

Goodman, N., *Manières de faire des mondes*, traduit de l'américain par Marie Dominique Popelard, Rodez, Éditions Jacqueline Chambon, 1992.

Hare, C., *On myself, and other, less important subjects*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

Johnston, M. *Surviving Death*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 2010.

Kölbel, M., « Motivating semantic relativism », in : Manuel Garcia-Carpintero et Max Kölbel (ed.) : *Relative Truth*, Oxford University Press, 2008.

Lipman, M., « On Fine's fragmentalism », *Philosophical Studies*, vol. 172, n° 12, 2015, p. 3119-3133.

MacFarlane, J., « Relativism and disagreement », *Philosophical Studies*, vol. 132, n° 1, 2007, p. 17-31.

—, *Assessment sensitivity: Relative truth and its applications*, Oxford, Oxford University Press, 2014.

Mackie, J., *Ethics: Inventing Right and Wrong*, London, Penguin Books, 1977.

Mellor, D. H., *Real Time II*, London, Routledge, 1998.

Merlo, G., « Specialness and egalitarianism », *Thought: A Journal of Philosophy*, vol. 2, n° 3, 2013, p. 248-257.

—, « Subjectivism and the Mental », *dialectica*, vol. 70, n° 3, 2016, p. 311-342.

Moore, A. W., *Points of View*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

Nagel, T., *Le Point de Vue de Nulle Part*, Paris, Éditions de l'éclat, 1993.

Prior, A., « Egocentric logic », *Noûs*, vol. 2, n° 3, 1968, p. 191-207.

Rovane, C. *The metaphysics and ethics of relativism*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

Valberg, J. J., *Dream, Death, and the Self*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 2007.

Viveiros De Castro, E., « Une figure humaine peut cacher une affection-jaguar. Réponse à une question de Didier Muguet », *Multitudes*, vol. 24, n° 1, 2006, p. 41-52.

Williams, B., « The point of view of the universe : Sidgwick and the ambitions of ethics », *Cambridge Review*, 103, 1982, p. 183-91.

_, *Ethics and the Limits of Philosophy*, London, Fontana, 1985.